



Quel futur pour notre eau?

Présentation publique du 5 décembre 2023 à 17 h

**Résultats des études sur notre
approvisionnement en eau
Orientations stratégiques**

Introduction

Robert Benoît
maire

Présentation des résultats

Pascal Smith
directeur général

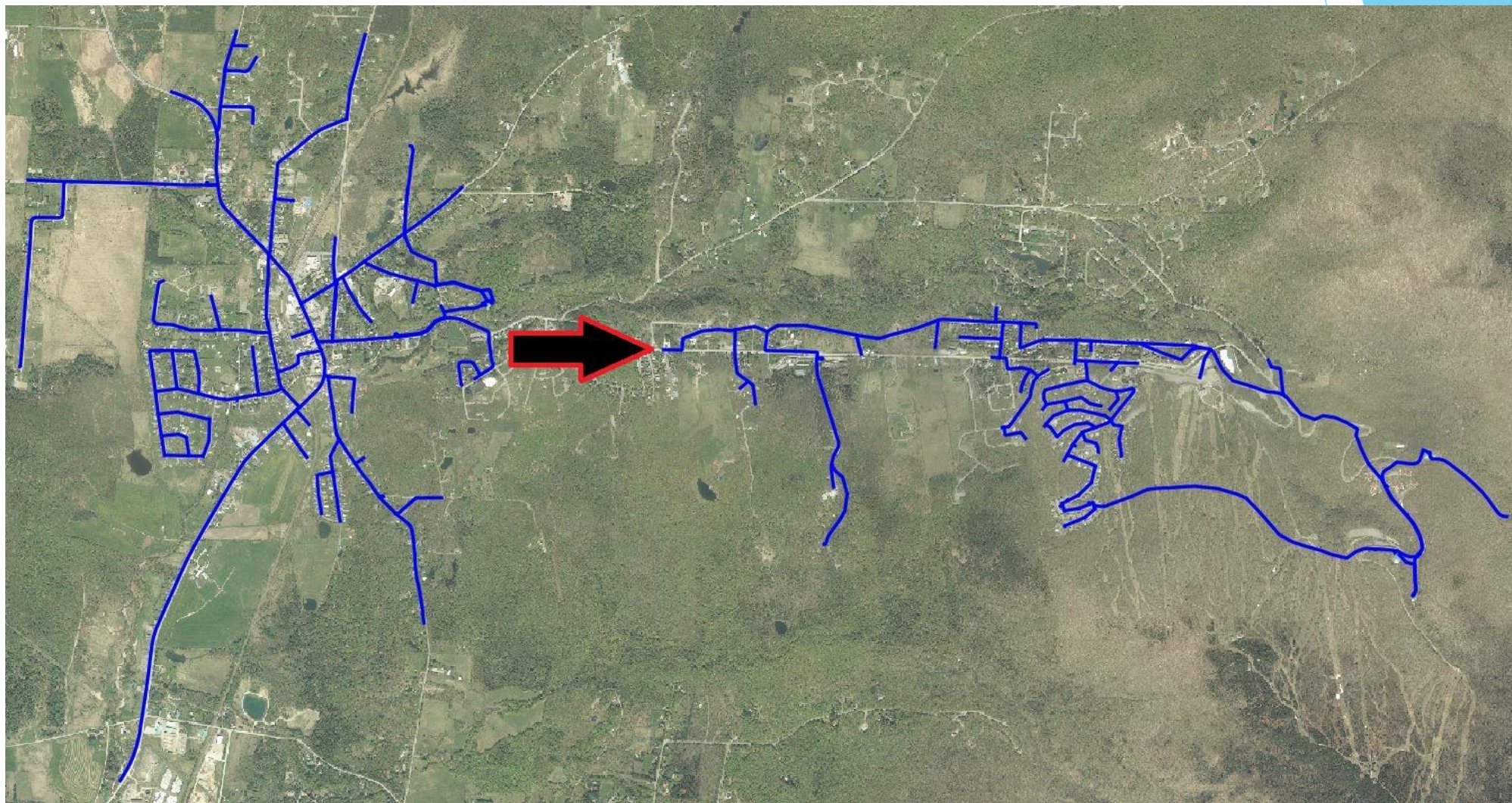
Résultats des tests de débit de pompage

	Secteur Academy (m³/jour)	Secteur SU/PE-1-15 (m³/jour)	Cumulatif pour l'aquifère (m³/jour)
Prélèvement moyen actuel	≈ 600	-	600
Débit de pompage maximal de l'essai	1634	1685	3319
Débit maximal par secteur	1838	2963	-
Débit maximal (pompage des 2 secteurs en simultané)	1673	2628	4301
Débit maximal sécuritaire en prenant compte la recharge			3300

Orientations techniques

Titouan V. Perriollat
directeur des travaux publics
et des immobilisations

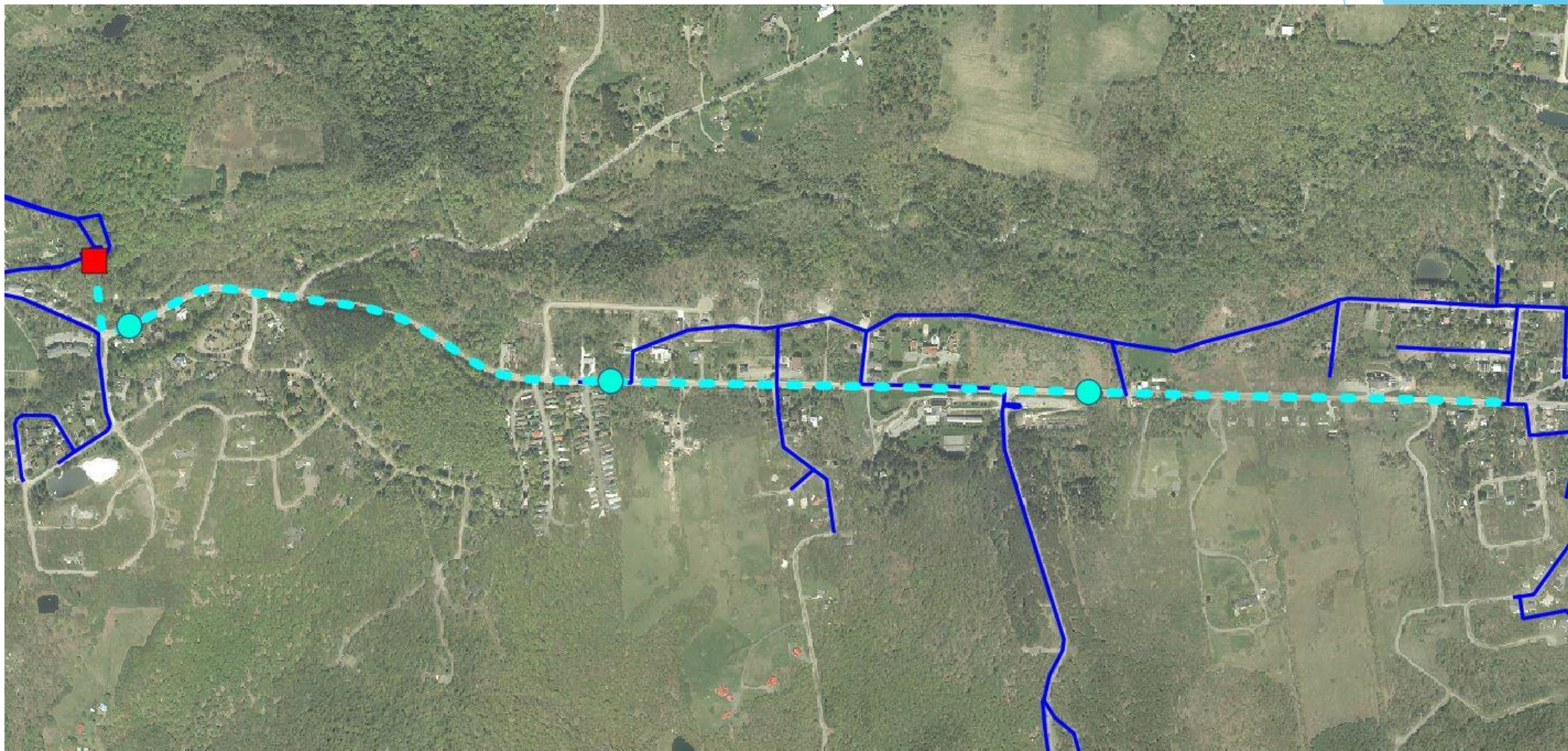
Orientation technique générale



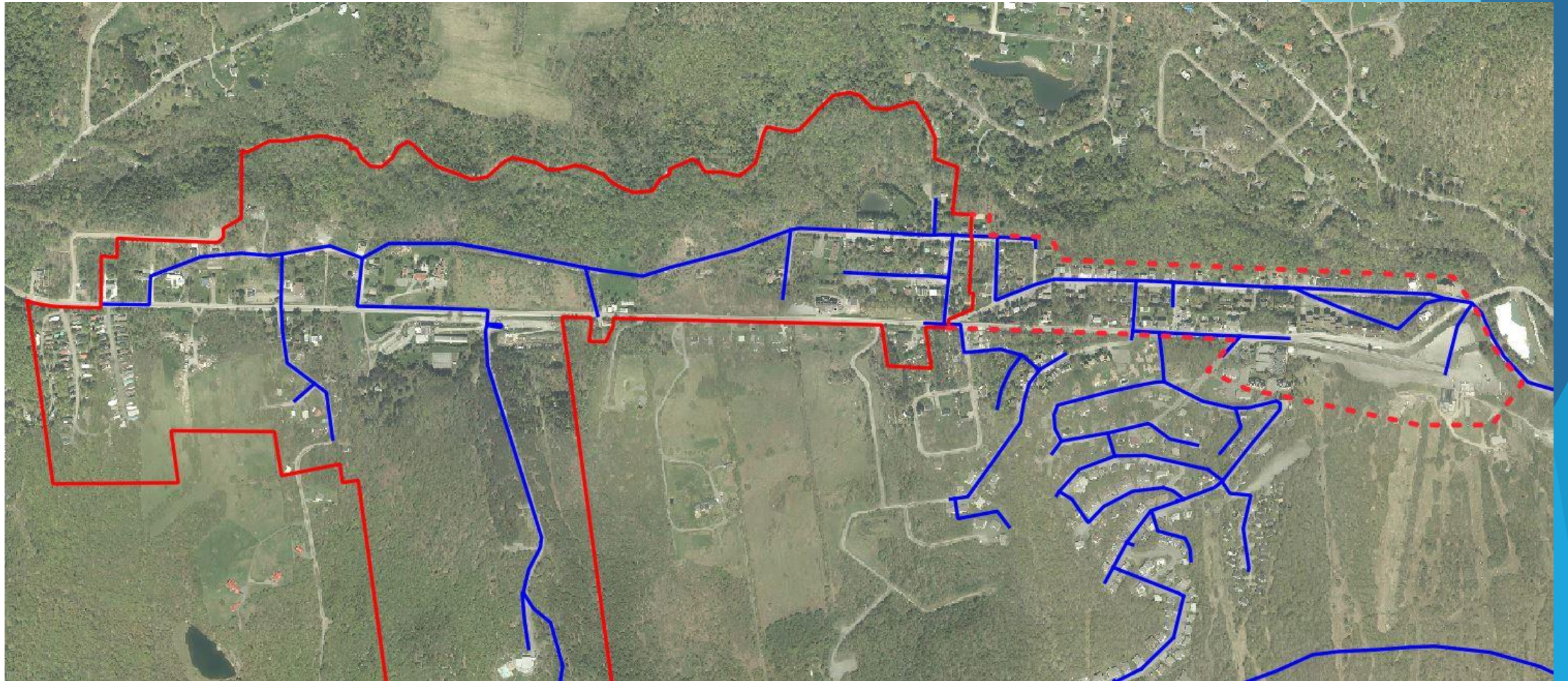
Orientation technique Phase 1

- ▶ Relèvement de l'eau du réservoir Highland vers le réseau de la montagne
- ▶ Conduite d'environ 2 500 mètres sous la rue Maple
- ▶ Construction de 3 surpresseurs
- ▶ Extension potentielle du réservoir Highland
- ▶ Zone desservie
 - ▶ Alimentation par le village de 21 % à 38 % du secteur de la montagne
 - ▶ Huttopia et auberges de la rue Maple (zone 21 %)
 - ▶ Parc des maisons mobiles (zone 21 %)
 - ▶ Secteur Esker, Gamache et Lassonde (zone 21 %)
 - ▶ Chalet de ski Mont Sutton (zone 38 %)
 - ▶ Rues Maple, Bernier, O'Brien et Vachon (zone 38 %)
- ▶ Coût entre 7 et 10 M\$, à confirmer par une étude d'ingénierie
- ▶ Faisabilité technique et financière à vérifier (zone 38 %)

Phase 1 | Travaux envisagés



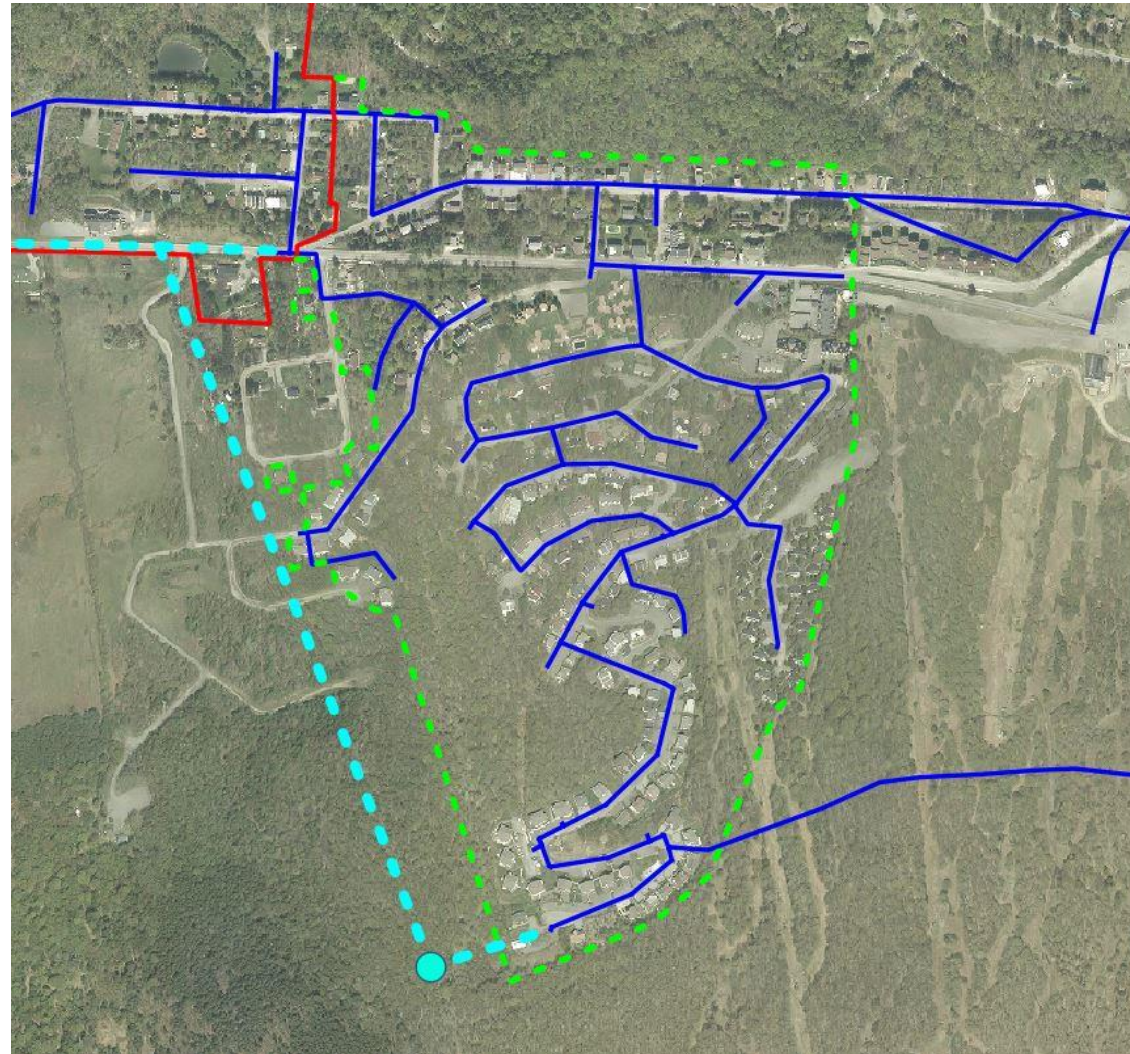
Phase 1 | Zone visée



Orientation technique Phase 2

- ▶ Possibilité d'une phase 2 dans le futur
- ▶ Objectif : alimenter le secteur Boulanger et les rues adjacentes
- ▶ Création de 1 200 mètres de conduite supplémentaires
- ▶ Création d'un nouveau surpresseur
- ▶ Création d'un nouveau réservoir
- ▶ Alimentation par le village de 82 % du secteur montagne
- ▶ Coût évalué à 10 M\$, à confirmer par une étude d'ingénierie

Phase 2 | Zone visée

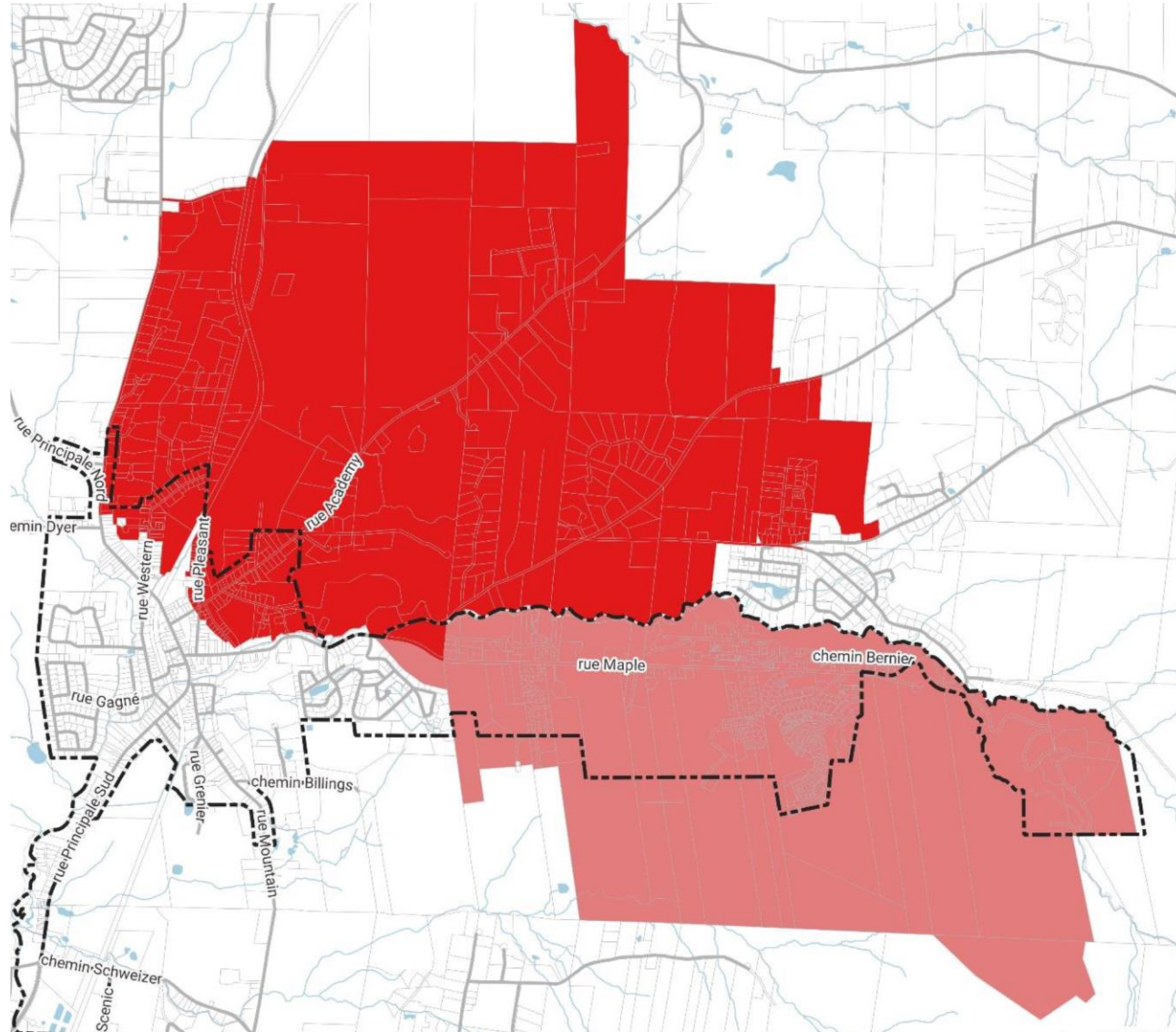


Suivi réglementaire

Claude Théberge

directeur de l'urbanisme
et de l'aménagement du
territoire

RCI | Zones visées



Conclusion

Robert Benoît
maire



Questions?